

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE GARONNE



CCTP DU LOT – 06A
- PEINTURES – REVETEMENTS MURAUX –
- NETTOYAGE -
/ V002 / 09-06-2016



FREDERIC LANGLOIS

architecte DPLG

Inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes sous le N°national 29156

Expert Judiciaire inscrit près la Cour d'Appel de Toulouse - Membre du Collège des Experts Architectes de Midi-Pyrénées

Adresse postale : chez F. LANGLOIS – LE VILLAGE - 81500 – BELCASTEL

(05 81 40 70 88) – 06 83 05 83 74 / langlois-architecte@orange.fr

SOMMAIRE

1.	GENERALITES	2
1.1	Prescriptions générales	2
1.2	Documents de référence.....	2
1.3	Obligation de l'entrepreneur	3
1.4	Prescriptions spéciales	4
2.	PREPARATION.....	6
2.1	Préparation - Supports neufs	6
2.2	Préparation - Supports anciens.....	7
3.	REVETEMENT MURAL.....	7
3.1	Toile de verre	7
3.2	Revêtement mural vinylique.....	8
3.3	Panneau acoustique STEREO de TEXAA	8
3.4	Revêtement acoustique VIBRASTO de TEXAA	9
3.5	Revêtement acoustique à coller VIBRASTO 10 de TEXAA	9
3.6	Revêtement acoustique à coller VIBRASTO 20 de TEXAA	9
4.	PEINTURE	10
4.1	Peinture sur parois verticales.....	10
4.2	Peinture sur parois horizontales	11
4.3	Peinture sur ouvrages bois.....	13
4.4	Peinture sur ouvrages métalliques	13
5.	NETTOYAGE	14
5.1	Nettoyage de finition avant réception.....	14

1. GENERALITES

1.1 Prescriptions générales

- Les ouvrages publics ou parapublics seront protégés (voirie, assainissement, P.T.T., GDF, EDF, éclairage, arrosage pour réduire la poussière, etc...).
- Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant le démarrage des travaux, en accord avec le maître d'œuvre, le Maître d'Ouvrage et le coordonnateur SPS.
- L'entrepreneur est libre de se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux avant la remise de son offre.
- - Les dispositions du PGC en matière d'installation de chantier et de sécurité seront respectées.
- Les travaux décrits dans les obligations générales d'une part et dans les instructions particulières propres au chantier seront entièrement exécutés pour un prix global et forfaitaire.
- Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans ce prix.
- Tous les prix comprennent la démolition le chargement, le transport et le déchargement, l'évacuation aux décharges homologuées et/ou publiques, les droits de décharge.
- L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.
- L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

1.2 Documents de référence

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en oeuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur.

Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Oeuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Règles de l'Art ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, Les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles ;
- Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ; Le code du travail (livre 2) ;
- Le code de l'environnement (partie législative) ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie ;
- La note de sécurité.
- Les prescriptions de la santé publique.
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés ;
- La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
- Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

Liste des DTU :

- DTU 59.1 NF P 74-201 d'octobre 1994) : Travaux de peinture des bâtiments ;
- DTU 59.3 (NF P 74-203 de mai 1993) : Peinture de sols ;
- DTU 59.4 (NF P 74-204 de février 1998) : Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

Cette liste n'est pas limitative, l'entreprise devra tenir compte de l'ensemble des règlements, qui seront en vigueur lors de l'exécution du chantier.

1.3 Obligation de l'entrepreneur

- L'entrepreneur devra impérativement avoir pris connaissance du rapport de sol joint en annexe au présent CCTP.
- L'entrepreneur devra compléter ou modifier le présent descriptif pour assurer le parfait achèvement des ouvrages, lesquels ne doivent faire l'objet d'aucun supplément.

1.3.1 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

D'une façon générale, l'entrepreneur doit consulter ou se procurer auprès du maître d'oeuvre, tous les renseignements nécessaires à ses études.

Il a le devoir de les connaître et ne pourra, lors de l'exécution, ignorer les descriptifs des autres corps d'état, et de ce fait, demander des suppléments de prix.

1.3.2 ENTRETIEN DES OUVRAGES

Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera les objets détériorés.

Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état de finition et de propreté.

1.3.3 PRINCIPE DE L'ETUDE

L'entrepreneur doit étudier ce projet type et en vérifier, dans le cadre de ses connaissances de spécialiste et sous sa seule responsabilité, d'une part les dispositions, d'autre part les calculs de quantités dans le quantitatif.

L'entrepreneur doit obligatoirement répondre sur les bases du projet type, c'est à dire qu'après avoir calculé les quantités, il doit les assujettir de prix unitaires. Le prix total constituant le prix global et forfaitaire.

1.4 Prescriptions spéciales

1.4.1 Qualité des matériaux

Les produits employés seront de marque ou réputés tels.

1) ENDUITS GARNISSANTS

Ces produits seront de marque FREITAG - BAGARD - DEGRO ou produit équivalent, agréés par les concepteurs et le Bureau de Contrôle.

2) PRODUITS DE FINITION

Ces produits seront de marque réputée ZOLPAN, SIKKENS, LA SEIGNEURIE, TOLLENS ou produit équivalent et agréés par l'Architecte.

1.4.2 Peinture

Ces produits seront de marque et de réputation solidement établies. Ils seront choisis parmi les Etablissements suivants : CORONA - LA SEIGNEURIE - FREITAG - COFAPEIN - ZOLPAN - GAUTHIER, TOLLENS SIKKENS ou produit équivalent.

Ces peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par les fabricants.

Cette liste n'est pas limitative, les Etablissements garantissant des qualités identiques pouvant être proposés à l'acceptation de l'Architecte et du Bureau de Contrôle. Toutefois, l'Architecte conserve l'entière liberté d'imposer le choix d'une des marques spécifiées ci-dessus, s'il estime que celle-ci donne une meilleure garantie que les fabrications proposées par l'Entreprise.

1.4.3 Livraisons

Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et d'identification. Le marquage des emballages prescrit par les normes et spécifications sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

1.4.4 Peinture et vernis

Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- ni par température ambiante inférieure à + 5°
- ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés.

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières, taches de graisse, etc... Ainsi que des graffiti divers.

Les peintures et vernis devront, et en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait état d'homogénéité

(enlèvement des peaux superficielles, brasage et tamisage).

Ces produits seront entreposés dans un local à la disposition de l'Entrepreneur. La température ambiante ne devra pas être inférieure à + 5°.

1.4.5 Travaux préparatoires

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera de la compatibilité des différents produits employés par les autres corps d'état avec ses propres produits.

L'Entrepreneur du présent lot a à sa charge tous bouchements, garnissages entre ces ouvrages et les ouvrages des autres corporations, tel que garnissage entre murs et plinthe bois, entre murs et huisseries...

1) ENDUITS GARNISSANTS ET DE FINITION

Avant toute exécution d'enduit, l'Entrepreneur procédera à la réception des faces à enduire en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entreprise de gros-œuvre, ceci pour s'assurer des aplombs et de la planéité des faces dans la limite des tolérances admises.

Sera autorisé l'emploi de procédé de pulvérisation, mais cet emploi sera au préalable soumis à l'autorisation du Maître de l'Ouvrage.

L'Entrepreneur prendra alors toutes dispositions nécessaires pour la préservation des ouvrages limitrophes.

Ces produits devront recouvrir exactement et complètement les surfaces sur lesquelles ils seront appliqués. Ces travaux comportant également, obligatoirement, le rebouchage des trous, le calfeutrement des moulures, chanfrein, plinthes, etc... Ces matériaux devront être compatibles avec le subjectile à recouvrir et compatibles entre eux.

2) PEINTURE ET VERNIS

Les travaux de peinture et vernis ne seront exécutés qu'après examen des subjectiles.

Ces derniers pourront être de plusieurs natures :

- ✓ ceux prévus au présent C.C.T.P. "enduits garnissants"
- ✓ ceux non prévus au présent lot.

3) SUR PLATRE OU PLACOPLATRE

L'Entrepreneur devra procéder à la réception de l'état de surface en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entrepreneur de plâtrerie, ceci pour vérifier les aplombs, équerrages et planéité des faces à peindre dans la limite des tolérances admises. Il devra procéder à l'égrenage, au rebouchage, au ponçage, révision des joints, une couche d'impression.

4) SUR FER NEUF

L'Entrepreneur devra procéder au dégraissage, dépoussiérage, une couche primaire inhibitrice de corrosion.

5) SUR BOISERIES NEUVES

Brûlage des résines, une couche d'impression, masticage, ponçage soigné. L'Entrepreneur procédera au brossage et à l'application d'un enduit repassé et poncé selon l'aspect que l'on souhaite obtenir.

6) SUR BOISERIES ANCIENNES : lessivage, masticage, ponçage

7) SUR FONDS CIMENT : brûlage des ciments, égrenage, brossage, dégrossissage, ponçage

8) SUR FOND BETON : dégraissage, ponçage, dépoussiérage

9) SUR METAUX NON FERREUX ET P.V.C. : brossage, une couche d'accrochage

1.4.6 Travaux accessoires

En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain.

Le Maître d'Œuvre pourra demander une ou plusieurs surfaces témoins, à charge du présent lot.

L'emploi de couleurs vives et de tons différents avec rechampissage dans un même local ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration.

De même, l'emploi de revêtements muraux de marque, de nature ou de tons différents, dans un même local ou sur un même ouvrage, ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

1.4.7 Mode de métré

Les différentes prestations prévues seront mesurées :

- - soit au mètre superficiel (m²)
- - soit au mètre linéaire (ml)
- - soit à l'unité (nb ou mt)

Sans supplément pour les entailles, coupes, chutes, accessoires, façons diverses et travaux d'échafaudage.

Les incidences ci-dessus devront être incluses dans les prix unitaires.

Les peintures sur les menuiseries extérieures seront mesurées au mètre superficiel, dimensions prises en tableaux sans déduction des vitrages et sans plus-value pour feuillures, tapées, rechampissage, etc...

Les peintures sur les gardes corps, grilles, etc. seront mesurées au mètre superficiel, vides pour pleins par au minimum 2 faces.

1.4.8 Support

L'Entrepreneur du présent lot procédera à la réception des états de surface en présence de l'Architecte, ceci pour s'assurer des aplombs, et de la planéité des faces dans la limite des tolérances admises.

1.4.9 Echafaudage

Pour l'ensemble des travaux sont inclus tous les échafaudages nécessaires et platelage complémentaire à la mise en œuvre des ouvrages.

Les frais de réception de l'échafaudage seront à réaliser par un bureau de contrôle agréé, dès la fin du montage.

2. PREPARATION

2.1 Préparation - Supports neufs

2.1.1 Préparation - Support plâtre

Suivant DTU, préparation compris égrenage du support, époussetage, rebouchage et enduisage.

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.2 Préparation - Support liants hydrauliques

Suivant DTU, préparation compris brossage, époussetage, égrenage, dégrossissage du bullage, dégrossissage des balèvres et enduisage.

Mode de métré : Au mètre carré

2.1.3 Préparation - Support bois et dérivés

Suivant DTU, préparation compris ponçage, époussetage, rebouchage au mastic et enduisage.

Mode de métré :Au mètre carré

2.1.4 Préparation - Support métaux non ferreux

Suivant DTU, préparation compris dégraissage, essuyage, élimination des produits d'oxydation, dépolissage ou dérochage si nécessaire

Mode de métré :Au mètre carré

2.1.5 Préparation - Support ferreux

Suivant DTU, préparation compris décapage très soignée de la calamine et de la rouille, masticage éventuel si nécessaire.

Mode de métré :Au mètre carré

2.1.6 Enduit GS - Support béton

Travaux comprenant :

- Enduit de projection garnissant de type TOP'GS de chez SOFEC à base de carbonates de calcium et de silices en dispersion aqueuse
- Réalisation en 2 passes
- Classement COV A+

Mode de métré :Au mètre carré

2.2 Préparation - Supports anciens

2.2.1 Préparation - Parois existantes

Travaux comprenant la mise à nu des supports existants à savoir :

- Arrachage des tapisseries ou toiles de verre le cas échéant
- Lessivage et décapage des anciennes peintures
- Egrenage et grattage des parties cloquées ou mal adhérentes
- Ponçage à sec des parois lisses en plâtre (lessivage et décapage simple sur enduit gouttelette),
- Rebouchage et masticage des cavités
- Enduisage de ratissage garantissant la planéité du support
- Toutes sujétions de réalisation

Mode de métré :Au mètre carré

2.2.2 Préparation - Support métallique

Suivant DTU, préparation compris piquage, grattage, brossage, dépoussiérage, décapage très soignée de la calamine et de la rouille, masticage éventuel si nécessaire.

Mode de métré :Au mètre carré

2.2.3 Préparation - Support bois et dérivés

Suivant DTU, préparation compris lavage, décapage des peintures, mise à nu du support, ponçage et rebouchage des cavités.

Mode de métré : Au mètre carré

3. REVETEMENT MURAL

3.1 Toile de verre

Travaux comprenant notamment :

- Fourniture et pose d'un revêtement mural structuré à peindre, support voile de verre, structure décorative en enduction minérale
- Classement feu M1(B-s1,d0)
- Réalisation de l'ensemble des travaux préparatoires sur subjectile conformément à la réglementation en vigueur.
- Pose par encollage
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et préconisations du fabricant.
- Finition au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

3.1.1	Grammage < 100g/m ²	Mode de métré : Au mètre carré
3.1.2	Grammage de 101 à 200g/m ²	Mode de métré :Au mètre carré
3.1.3	Grammage de 201 à 300g/m ²	Mode de métré :Au mètre carré
3.1.4	Grammage de 301 à 400g/m ²	Mode de métré :Au mètre carré

3.2 Revêtement mural vinylique

3.2.1 Revêtement mural vinylique VINACOUSTIC ABACA de TEXDECOR

Travaux comprenant notamment :

- Fourniture et pose d'un revêtement mural comprenant un vinyle de surface PVC teint dans la masse (640g/m²) sur envers non tissé en polyester (250g/m²)
- Classement feu M1(B-s1,d0)
- Réalisation de l'ensemble des travaux préparatoires sur subjectile conformément à la réglementation en vigueur.
- Pose par encollage
- Test acoustique : $\alpha_{paw} = 0.25$
- Produit : VINACOUSTIC ABACA de chez TEXDECOR - Référence : 90391117
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et préconisations du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

3.3 Panneau acoustique STEREO de TEXAA

Fourniture et pose de panneaux acoustiques type STEREO de chez TEXAA comprenant notamment :

- - armature métallique en acier aluzinc
- - mousse alvéolaire AN de couleur grise
- - voile microporeux gris ou noir
- - housse amovible et lavable en textile transonore 1 face
- - Classement européen de réaction au feu : B-s2, d0 – absence totale de goutte
- - Chaque panneau sera clippé sur deux rails d'une hauteur de 10 mm vissés sur le mur.
- - Réalisation suivant prescriptions du fabricant
- - Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

3.3.1	Dim. 30x120cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.2	Dim. 30x180cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.3	Dim. 30x240cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.4	Dim. 60x60cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.5	Dim. 60x120cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.6	Dim. 60x180cm	Mode de métré :A l'unité
3.3.7	Dim. 60x240cm	Mode de métré :A l'unité

3.3.8 Dim. 120x120cm Mode de métré :A l'unité

3.3.9 Dim. 120x180cm Mode de métré :A l'unité

3.3.10 Dim. 120x240cm Mode de métré :A l'unité

3.4 Revêtement acoustique VIBRASTO de TEXAA

Revêtement acoustique à tendre VIBRASTO 03 de TEXAA

Fourniture et pose d'un revêtement acoustique à tendre de type VIBRASTO 03 de chez TEXAA comprenant notamment :

- - Pose tendue du revêtement ouate de 3mm d'épaisseur assemblée à l'Aeria sur panneaux RI de 25 mm (laine de verre imprégnée) collés par
- plots sur le fond pour un coefficient d'absorption α_w sur béton de 0.54 (MH)
- - Epaisseur total : 30 mm.
- - Classement européen de réaction au feu – B-s1, d0 – absence totale de goutte
- - Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- - Traitement des joints entre lés et des angles en joint "tapissier".
- - Compris baguettes fendues, posées entre lés pour recevoir les bords du revêtement
- - Compris baguettes fendues en L, en périphérie ou en entourage des ouvertures,
- - Equipements électriques en saillie de 25 mm.
- - Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Mode de métré : Au mètre carré

3.5 Revêtement acoustique à coller VIBRASTO 10 de TEXAA

Fourniture et pose d'un revêtement acoustique à coller de type VIBRASTO 10 de chez TEXAA comprenant notamment :

- - Travaux préparatoires : les fonds doivent impérativement être plans, propres, étanche à l'air, et aptes au collage d'un revêtement souple.
- Les lumières rasantes doivent également être évitées.
- - Mise en œuvre d'un textile transonore Aeria assemblé à une mousse SI de 10 mm d'épaisseur. α_{hw} sur béton = 0.25 (H)
- - Epaisseur totale 12 mm.
- - Classement européen de réaction au feu – produit complet B-s3, d0 – absence totale de goutte
- - Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- - Profilés d'encadrement d'ouvertures
- - Traitement des joints entre lés en joint "tapissier".
- - Equipements électriques en saillie de 10 mm.
- - Compris baguettes fendues, posées entre lés pour recevoir les bords du revêtement
- - Compris baguettes fendues en L, pour chants visibles,

Mode de métré :Au mètre carré

3.6 Revêtement acoustique à coller VIBRASTO 20 de TEXAA

Fourniture et pose d'un revêtement acoustique à coller de type VIBRASTO 20 de chez TEXAA comprenant notamment :

- - Travaux préparatoires : les fonds doivent impérativement être plans, propres, étanche à l'air, et aptes au collage d'un revêtement souple.
- Les lumières rasantes doivent également être évitées.
- - Mise en œuvre d'un textile transonore Aeria assemblé à une mousse SI de 20 mm d'épaisseur. α_{hw} sur béton = 0.40 (H)
- - Epaisseur totale 22 mm.
- - Classement européen de réaction au feu – produit complet C-s3, d0 – absence totale de goutte
- - Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant
- - Profilés d'encadrement d'ouvertures
- - Traitement des joints entre lés en joint "tapissier".
- - Equipements électriques en saillie de 20 mm.

- - Compris baguettes fendues, posées entre lés pour recevoir les bords du revêtement
- - Compris baguettes fendues en L, pour chants visibles,

Mode de métré : Au mètre carré

4. PEINTURE

4.1 Peinture sur parois verticales

4.1.1 Aspect mat - finition A

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse très garnissante et opacifiante comprenant notamment :

- Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate à base de résines acrylique en phase aqueuse additivée siloxane de type HERMINA PREMIUM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Finition A

Mode de métré : Au mètre carré

4.1.2 Aspect mat - finition B

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse de type ELYOPUR MAT de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Finition B

Mode de métré : Au mètre carré

4.1.3 Aspect mat - finition C

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse très garnissante et opacifiante comprenant notamment :

- Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate à base de résines acrylique en phase aqueuse de type MAT PL EVOLUTION de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Finition C

Mode de métré : Au mètre carré

4.1.4 Aspect satiné - finition A

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acrylique de type EVOLUTEX SATIN de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- Aspect : Satiné, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- Finition A

Mode de métré : Au mètre carré.

4.1.5 Aspect satiné - finition B

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de résines synthétiques de type ELYOPUR SATIN de chez SEIGNEURIE,
- classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition B

Mode de métré : Au mètre carré.

4.1.6 Aspect satiné - finition C

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de résines acryliques en dispersion aqueuse de type SATINEX de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné-velouté, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition C

Mode de métré : Au mètre carré.

4.1.7 Aspect demi-brillante - finition B

Fourniture et pose d'une peinture demi-brillante en phase aqueuse garnissante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base d'une dispersion mixte acrylique / alkyde de type GARNYSOIE EVOLUTION de
- chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Demi-brillant, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition B

Mode de métré : Au mètre carré.

4.2 Peinture sur parois horizontales

4.2.1 Aspect mat - finition A

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse très garnissante et opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate à base de résines acrylique en phase aqueuse additivée siloxane de type HERMINA
- PREMIUM de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition A

Mode de métré :Au mètre carré

4.2.2 Aspect mat - finition B

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate aux copolymères vinyliques en dispersion aqueuse de type ELYOPUR MAT de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition B

Mode de métré :Au mètre carré

4.2.3 Aspect mat - finition C

Fourniture et pose d'une peinture mate en phase aqueuse très garnissante et opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture mate à base de résines acrylique en phase aqueuse de type MAT PL EVOLUTION de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Mat, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition C

Mode de métré :Au mètre carré

4.2.4 Aspect satiné - finition A

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de résines alkydes en émulsion et acrylique de type EVOLUTEX SATIN de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition A

Mode de métré :Au mètre carré.

4.2.5 Aspect satiné - finition B

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse additivée aux ions d'argent de
- type BACTIVELOURS de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné-velouté, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition B

Mode de métré :Au mètre carré.

4.2.6 Aspect satiné - finition C

Fourniture et pose d'une peinture satinée en phase aqueuse opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base de résines acryliques en dispersion aqueuse de type SATINEX de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné-velouté, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition C

Mode de métré : Au mètre carré.

4.2.7 Aspect demi-brillante - finition B

Fourniture et pose d'une peinture demi-brillante en phase aqueuse garnissante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur support d'une couche d'impression à base de résines acrylique et alkyde en émulsion de type MUROPRIM de chez
- SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée à base d'une dispersion mixte acrylique / alkyde de type GARNYSOIE EVOLUTION de
- chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Demi-brillant, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- - Finition B

Mode de métré : Au mètre carré.

4.3 Peinture sur ouvrages bois

4.3.1 Lasure satinée

Fourniture et pose d'une lasure opaque satinée comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur support de 2 couches de lasure satinée aux résines acryliques en dispersion aqueuse de type LISWOOD O'PAQUE de
- chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

4.3.2 Peinture satinée

Fourniture et pose d'une peinture satinée en solution garnissante et opacifiante comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur support de 3 couches de peinture satinée à base de résines alkydes en solution de type PRIMWOO BATIMENT
- EVOLUTION de chez SEIGNEURIE, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Satiné, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

4.4 Peinture sur ouvrages métalliques

4.4.1 Peinture laque brillante - Métaux ferreux

- Fourniture et pose d'une peinture laque brillante sur métaux ferreux comprenant notamment :
- - Mise en œuvre sur support d'un primaire antirouille sans plomb à base de résine alkyde de type REDOX AK PRIMER de chez SIKKENS,
- classement COV A+

- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture laque anti-rouille brillante à base de résine alkyde et pigments inhibiteurs de corrosion de type
- REDOX AK FERROTOP de chez SIKKENS, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Brillant, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

4.4.2 Peinture laque brillante - Métaux non ferreux

Fourniture et pose d'une peinture laque brillante sur métaux ferreux comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile d'un primaire à base de résine acrylique en solution de type REDOX AC MULTIPRIMER de chez SIKKENS,
- classement COV A+
- - Mise en œuvre de 2 couches de peinture laque brillante à base de résine acrylique en phase aqueuse de type RUBBOL BL GLOSS de chez
- SIKKENS, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Aspect : Brillant, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

Peinture de sol

4.4.3 Peinture de sol époxy-polyamide

Fourniture et pose d'une peinture de sol semi-brillante à base de époxy-polyamide comprenant notamment :

- - Mise en œuvre sur subjectile de 3 couches de peinture époxy-polyamide de type WAPEX 660 de chez SIKKENS, classement COV A+
- - Compris toutes sujétions de mise en œuvre suivant préconisations du fabricant.
- - Finition : Semi-brillante, teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

5. NETTOYAGE

5.1 Nettoyage de finition avant réception

Les nettoyages à effectuer intéressent les surfaces suivantes de tous les locaux :

- tous les revêtements de sols et plinthes à nettoyer avant réception et après levées des réserves.
- toutes les faïences
- les vitrages extérieurs et intérieurs compris nettoyage des feuillures (aspiration des impuretés et débouchage des trous de drainage des feuillures) et nettoyage des tablettes extérieures et intérieures
- les grilles de ventilation
- le revêtement stratifié sur portes
- la quincaillerie des menuiseries bois et métal (garnitures de portes, ferme-portes, butées de porte, plaques de protection, etc...)
- les plans de toilette et plans de travail
- les appareils sanitaires, leur robinetterie et conduites de raccordement
- les miroirs sur lavabos et vasques
- les radiateurs et conduites de raccordement

Sont compris dans les nettoyages, le balayage et l'évacuation des films de protection des revêtements sols et l'évacuation des déchets résultant des nettoyages eux-mêmes, compris redevances demandées par les différentes filières d'élimination

Les nettoyages devront faire disparaître les tâches de toute nature

Les produits employés (solvants, décapants etc...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant, etc...)

Le présent lot devra établir avant intervention, un constat contradictoire de tous les ouvrages dégradés,

pouvant engager après nettoyage sa propre responsabilité, à savoir :

- rayures sur vitres, stratifiés, peintures laquées au four, etc.....
- brûlures de revêtements de sol et/ou muraux etc.

LOCALISATION : l'ensemble du plateau de l'étage, y compris les parties communes comprenant le hall des ascenseurs et palier et les sanitaires de l'étage

Le prix de l'offre tiendra compte des échafaudages roulants, échelles, location de nacelles, harnais de sécurité
Non compris (à la charge des lots ayant exécuté l'ouvrage) :

- le nettoyage des abords (dalles, espaces verts.....)
- le nettoyage des regards extérieurs et intérieurs
- le nettoyage des extracteurs, gaines de ventilation, grilles de reprise et de soufflage)
- le nettoyage extérieur et intérieur des armoires électriques
- le nettoyage des interrupteurs, prises et tous autres équipements électriques

Mode de métré : Au mètre carré de surface utile